

La psychomotricité relationnelle

La psychomotricité se trouve au carrefour des différents versants de prise en charge que sont l'éducation, la rééducation et la thérapie. Elle aborde donc la personnalité selon ces trois composantes, à savoir : le versant moteur, qui représente le corps bien sûr, le versant affectif qui représente le ressenti du corps au travers de l'environnement, et le versant cognitif qui lui est le **résultat** de ce vécu et qui prédispose aux apprentissages. La vue d'ensemble se retrouve au travers de l'approche globale que représente la psychomotricité. Contrairement aux a priori, la psychomotricité ne s'adresse pas seulement aux jeunes enfants, mais également à l'adolescent et même à l'adulte ou encore à la personne âgée. Elle permet à chacun de **(re)trouver** un équilibre entre ces différents aspects de sa personnalité. Se sentir bien dans son corps, en harmonie avec son environnement psycho-socio-affectif, et capable en apprenant par ses propres expériences de se construire en tant qu'individu autonome.

La psychomotricité en pratique:

Séance de 30 minutes une à deux fois par semaine. Habituellement les premières séances se déroulent seules avec le patient. Au fur et à mesure de l'avancée du suivi il est possible d'intégrer le/les parents, frères et soeurs ou autre personne de son entourage.
Remboursement des séances possible par la mutuelle. (prescription médicale)

Ingrid Goderniaux

Kinésithérapeute

Psychomotricienne

0497/70.20.69

ingrid.lamy@belgacom.net

« Espace Chrysalide »

Nous vous proposons:

Des évaluations:

Elles peuvent être mono ou pluridisciplinaires. L'évaluation pluridisciplinaire sera proposée et discutée avec les parents et fera suite à une anamnèse détaillée. Chaque évaluation est suivie d'un rendez-vous consacré à la remise des résultats et d'un rapport écrit aux parents, par le ou les thérapeutes concerné(s).

Des rééducations/ thérapies:

Elles peuvent également être mono ou pluridisciplinaires et s'inscriront, si nécessaire, dans le cadre d'une collaboration étroite entre tous les intervenants du centre ou de l'extérieur.

Nous sommes effectivement amenés à collaborer régulièrement avec des médecins, thérapeutes, des enseignants,... Ces contacts extérieurs se feront à la demande des parents. Chaque rééducation donnera lieu à la mise en place d'un carnet de communication.

Des rééducations pourront être proposées dans les domaines suivants:

Dyspraxie, Dyslexie, Dysorthographe,
Dyscalculie, Dysphasie, Enfants H.P, Guidance parentale, Troubles moteurs, Troubles visuospatiaux, Troubles attentionnels (TDA/H), Retard de langage, Prérequis scolaires Gestion mentale, Méthodologie de travail, Thérapie familiale, troubles envahissant du développement,...



*L'équipe en quelques mots....
Définitions et questions
pratiques.*

Renseignements ou prise de rendez-vous:
0474/34.08.02 ou valerie@espacechrysalide.eu

La neuropsychologie

La neuropsychologie est une discipline scientifique et médicale consacrée à l'**interaction** entre la **neurologie** et la **psychologie**.

Le neuropsychologue **évalue** de manière approfondie le **fonctionnement cognitif** (fonctions attentionnelles, exécutives à l'aide de tests standardisés. Il s'agira de dresser un « inventaire » des fonctions cognitives altérées et préservées. L'évaluation neuropsychologique permet ainsi d'évaluer les conséquences de troubles développementaux et/ou neurologiques sur le fonctionnement cognitif de l'enfant ainsi que l'impact sur le comportement. En fonction des capacités préservées et altérées, le neuropsychologue procédera à une rééducation des fonctions déficitaires et/ou il proposera des stratégies compensatoires.

La neuropsychologie en pratique:

Les évaluations:

-Examen des fonctions attentionnelles et exécutives, mnésiques, visuospatiales et praxiques, (2 séances de testing de 45/60 minutes)

-Profil intellectuel (QI): Profil complet (env. 1H30) ou dans le cadre d'une demande de remboursement logopédique (30/45 minutes)

La rééducation:

Stimulation des fonctions déficitaires et mises en place de stratégies compensatoires en réalisant un transfert vers le scolaire. Séances hebdomadaires de 45 minutes. Certaines mutuelles proposent un remboursement partiel des séances.

Licenciées en neuropsychologie

Julie TOUSSAINT

0479/76.37.88

julie@espacechrysalide.eu

Mélody Guillaume

0476/21.25.90

melody.guillaume@hotmail.be

La logopédie

La logopède, thérapeute de la communication et du langage, intervient pour toutes les pathologies de la parole, de la voix et du langage oral et écrit, quelle que soit leur origine, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée. Elle est la thérapeute qui assume la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des troubles de la communication humaine et des troubles associés.

La logopédie en pratique:

Les évaluations

La logopède intervient par un bilan préalable, examen qu'elle effectue à l'aide de tests normés afin d'évaluer les troubles observés, en déterminer autant que possible la cause, en préciser le diagnostic et en prévoir le pronostic; il détermine la nécessité ou non d'une rééducation et la fréquence.

La rééducation

Séances de 30 minutes ou 60 minutes réalisées au cabinet (au moins 1 séance par semaine) et/ou à l'école.

Démarches administratives pour un remboursement de la mutuelle: prescription pour un bilan logopédique d'un spécialiste (ORL, pédiatre, neuropédiatre,...), attestation de QI dans le cadre d'un trouble du langage oral (PMS, psychologue, neuropsychologue,...), bilan logopédique mettant en évidence des déficits reconnus par l'Inami ;(**langage oral** (2 ans ; renouvelable après un an) : déterminer un an de retard à l'aide de tests normés. **langage écrit** (2 ans ; renouvelable après un an) : de 7 à 9 ans, déterminer un an de retard /s de 9 à 14 ans, déterminer deux ans de retard).

Valérie TIELEMAN

Logopède-coordinatrice

0474/34.08.02

valerie@espacechrysalide.eu

Mélanie BANDE

Logopède

0494/68.53.56

melanie@espacechrysalide.eu

Karin ROPELE

Logopède

0478/93.08.84

k.ropele@gmail.com

La psychologie

Le psychologue est un professionnel, spécialiste dans le domaine de la psychologie. Il exerce son métier après avoir acquis un savoir et des compétences spécifiques, à travers une formation universitaire appelée Licence ou Master en psychologie. On peut définir la psychologie comme étant l'étude scientifique du comportement et des processus mentaux. Elle ne s'intéresse pas seulement à ce que font les individus, mais comment ils le font, ce qu'ils ressentent, pensent et comment ils arrivent à des résolutions. Le rôle d'un psychologue clinicien est, notamment, d'étudier, de diagnostiquer et de traiter les troubles et les déficiences d'ordre comportemental, psychique ou émotionnel.

La psychologie en pratique

Les bilans :

- Bilan psychologique pour enfants et adolescents (3 séances minimum de 60 minutes). Evaluation de la sphère affective, relationnelle, familiale et sociale de l'enfant.

Le suivi :

- Consultations psychologiques pour enfants, adolescents, couples et familles. Séances de 45 minutes. Certaines mutuelles proposent un remboursement partiel des séances.

Ludivine THILMANT

Licenciée en psychologie

Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité

Formation en thérapie sexo-fonctionnelle.

Formation en psycho-éducation et en guidance parentale.

Formation à la prise en charge des enfants TDA/H ainsi que les enfants à haut potentiel.

Formation en victimologie ; l'aide aux victimes.

Formation en EMDR ; technique de désensibilisation des traumatismes.

Formation en cohérence cardiaque ; outil de gestion émotionnelle du stress.

0492/78.02.89

ludivine@espacechrysalide.eu